

(DES MESURES) EXÉCRABLES !



Que désigne cet adjectif qui semble arriver comme un cheveu dans la soupe, que l'on vous présente à la suite de périodes dites « d'insouciance » ou de « parenthèse enchantée » ?

Il pourrait s'agir du climat, qui nous assaille régulièrement avec des intempéries de plus en plus violentes. Il pourrait aussi s'appliquer au microcosme politique qui a laissé un pays sans gouvernement pendant près de trois mois. Ou encore, cela pourrait décrire l'environnement de travail, marqué par le manque de ressources humaines dans nos services, la perte de sens du travail et le manque de reconnaissance envers les agents.

Mais encore plus exécrable, il y a ! C'est le budget de l'État... Pas uniquement celui qui doit être débattu cette année, mais l'ensemble des orientations budgétaires, et notamment depuis 2017. Et pourtant, rares encore sont ceux qui mettent cette réalité en avant ! L'époque où la France possédait sa propre monnaie est terminée. Notre pays doit désormais respecter un équilibre budgétaire pour éviter un appauvrissement général et prolongé.

DANS CE PAYSAGE SOMBRE, CERTAINS ONT DÉJÀ PAYÉ UNE LOURDE CONTRIBUTION, EN PREMIER LIEU LES FONCTIONNAIRES. AVAIENT-ILS UNE TÊTE D'AVANCE POUR QU'ILS SOIENT AINSI DÉSIGNÉS PREMIER DE CORDÉE VERS LE ROCHER DU SACRIFICE ?

Au cours des sept dernières années, **le point d'indice pour les fonctionnaires n'a été augmenté que de 5,05%**. En parallèle, les pensions des fonctionnaires retraités ont connu une hausse d'environ 13% (à pondérer cependant par la hausse des prélèvements) et **le SMIC net a progressé de 21% durant cette même période**. En conséquence, l'État a dû procéder à une revalorisation supplémentaire des points indiciaires pour les échelons inférieurs des grilles de la Fonction Publique, entraînant **une compression de ces grilles**.

Si nous poursuivons dans notre exemple comparatif, à carrière égale, un agent partant en retraite actuellement au grade CP dernier échelon perçoit une pension inférieure de 170 euros à celle de son alter égo parti en retraite en 2017 dans les mêmes conditions, soit sur l'année un différentiel de 2040€ ! Ce mécanisme se reproduit sur les catégories C et A, avec **une perte annuelle pouvant atteindre 4700€ !!!**



Autre anomalie singulière : il faut travailler 2 ans de plus (64 ans au lieu de 62 ans) pour obtenir ces pensions dévalorisées. **On n'est plus dans le travailler plus pour gagner plus, mais dans le travailler plus pour gagner moins !**

VOILÀ À QUOI ABOUTISSENT LA POLITIQUE SALARIALE DE LA FONCTION PUBLIQUE SUBIE DEPUIS 7 ANS ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DES RETRAITES.

En cette « rentrée politique », l'UNSA Douanes place toujours au cœur de ses revendications la défense du pouvoir d'achat des douaniers, et son opposition à la réforme des retraites reste entière. Au-delà de la paupérisation générale qu'elle génère, elle créera au cours des années des inégalités flagrantes et nous, douaniers et douanières, de l'UNSA Douanes ne renoncerons jamais à dénoncer ces flagrants délits.



DANS CE CADRE, L'UNSA DOUANES SOUTIENT LA MOBILISATION DU 1ER OCTOBRE 2024, À L'EXCLUSION DE TOUT MESSAGE POLITIQUE, MAIS BIEN POUR PROTESTER CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES, REVENDIQUER UNE AUGMENTATION DES SALAIRES EN DOUANES ET DÉFENDRE LE FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC DOUANIER !

